

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

30, rue de l'Église, C.P. 40
Saint-Simon (Québec) G0L 4C0
Téléphone : 418-738-2896 Télécopieur : 418-738-2934
Site web : www.st-simon.qc.ca
Courriel : admin@st-simon.qc.ca

321 P NP DM25
Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

PROJET DE PARC ÉOLIEN NICOLAS-RIOU DANS LES MRC DES BASQUES ET DE RIMOUSKI-NEIGETTE

MÉMOIRE

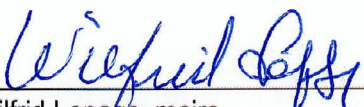
La municipalité de Saint-Simon occupe une étendue de 75 km² dans la MRC des Basques. Elle comporte 441 habitants (selon le décret de 2015). Elle est incluse de la MRC des Basques, soit l'une des MRC les plus petites et les plus pauvres.

L'économie actuelle se fonde sur les exploitations agricoles et les revenus fonciers des propriétés longeant le fleuve. La municipalité de Saint-Simon a été codifiée « municipalité dévitalisée » par le MAMOT. La MRC des Basques en compte cinq parmi les onze qui la forment.

M. Wilfrid Lepage, maire, représentant la municipalité de Saint-Simon qui est située dans le Bas-Saint-Laurent, précise qu'il est essentiel que ce projet structurant pour notre territoire soit défendu haut et fort auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin qu'il se réalise.

Notre municipalité ne peut être que favorable à ce projet, qui est une nécessité pour notre développement économique et qui aurait des retombées sur au moins 25 ans, tout en créant de l'emploi dans la région. C'est une occasion incontournable d'augmenter durablement les revenus de nos communautés et de favoriser leur croissance pendant les prochaines décennies grâce aux leviers de développement issus des revenus et redevances du projet. Ce sont de beaux plans structurants comme Nicolas-Riou qui pourront nous permettre d'éviter la fermeture des petites municipalités.

Saint-Simon, ce 20 octobre 2015



Wilfrid Lepage, maire

Extrait du Procès-Verbal

ou

Copie de Résolution

Municipalité de
SAINT-SIMON

A la session ordinaire du Conseil de la
Municipalité de Saint-Simon

Tenue le 5 octobre 2015 et à laquelle étaient présents

Le maire M. Wilfrid Lepage de même que la directrice
générale, secrétaire-trésorière Mme Yolande Théberge et les conseillers suivants:

M. Pierre M. Barre
M. Mario Riou
Mme Jacqueline D'Astous

M. Raymond Lavoie
M. Eric Bérubé

RÉSOLUTION 15-R-249

12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET VARIA :

12.3 PROJET ÉOLIEN NICOLAS-RIOU

Des audiences du BAPE sur ce projet ont été tenues durant trois jours et la Commission a beaucoup été sollicitée par l'entourage du Club Appalaches. Leur questionnement, s'opposant au projet, a même été poussé à quelques reprises jusqu'à la fabulation.

Il est fort souhaitable que chaque partenaire de ce projet structurant pour notre territoire soit défendu haut et fort auprès de la Commission. Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Simon signifie son intention de déposer un mémoire et de le présenter en séance publique afin d'exprimer qu'elle est favorable à ce projet qui est une nécessité pour le développement économique et la survie des petites municipalités.

ADOPTÉE

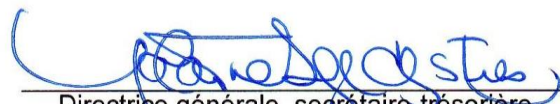
Saint-Simon, ce 8 octobre 2015


Directrice générale, secrétaire-trésorière


Président de l'assemblée

Sous réserve de l'approbation du procès-verbal à une réunion subséquente.

EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ CE : 20 octobre 2015


Directrice générale, secrétaire-trésorière

Transmis à : BAPE (eolien-nicolas-riou@bape.gouv.qc.ca)